

### **Des PC-portables sous Microsoft Windows pour le CM1**

#### **Info**

Post   par : JulieM

Publi  e le : 18/2/2009 0:00:00

**L'  ducation Nationale s'  est fix  e comme priorit   de lutter contre la fracture num  rique. La Ville anticipe cette volont   en dotant chaque   l  ve de CM1 d'un ordinateur    son nom, sur lequel il travaillera durant 2 ann  es scolaires.**

Avant le 2 mars 2009, les 587   l  ves des 32 classes de CM1 de la Ville auront tous re  su leur nouvel outil de travail. Mantes-la-Jolie est ainsi l'  une des premi  res villes en France    offrir    chacun des   l  ves de CM1 un te.

**Michel Vialay**, Maire de Mantes-la-Jolie et **Fadoua Ghazouani**, son adjointe    la vie scolaire, ont officiellement remis jeudi 12 f  vrier aux   l  ves de CM1 de l'  cole Jules-Verne, leurs ordinateurs portables offerts par la Ville.

Enti  rement configur  s, ces portables sont un formidable outil p  dagogique que les enfants emporteront chez eux    l'  entr  e au Coll  ge. En prime, ils sont livr  s avec une encyclop  die Larousse multim  dia que les   l  ves auront l'  occasion d'  installer eux-m  mes sur leur ordinateur, premi  re initiation aux technologies multim  dia.



À

4, bientôt 5 animateurs numériques complètent le dispositif. Ils aideront à l'installation de jeux et de tests de connaissances dans les salles multimédia ou bien viendront appuyer l'enseignant pour une activité pédagogique. Le soir, les portables sont soigneusement rangés dans une armoire sécurisée, et leurs batteries se rechargent.

La Ville agit ainsi concrètement pour réduire la fracture numérique. Elle veut anticiper un phénomène incontournable : les technologies numériques vont améliorer l'enseignement et donner aux élèves

Un aspect du projet école numérique

La dotation d'ordinateurs portables aux élèves de CM1 n'est qu'une partie du projet école numérique développé par la Ville.

Des salles multimédia sont déjà aménagées dans 9 écoles. En 2009, trois nouvelles écoles bénéficieront de cet équipement, qui sera généralisé à toutes les écoles élémentaires à la rentrée 2009-2010. L'accès sera plus largement ouvert aux élèves du CP au CE2, qui pourront ainsi s'initier à l'informatique.

De plus, l'installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) participe de cette modernité. Elle va s'accroître dans les mois qui viennent. Actuellement un TNI est installé dans chacune de ces écoles : Les Gentianes, Louis-Lachenal, Jacques-Cousteau, Les Bleuets, Albert-Uderzo. À Louis-Lachenal et Gabrielle-Colette, des TNI visioconférences de l'Éducation Nationale sont en cours d'installation. Ils permettront aux élèves par exemple de converser directement avec un jeune londonien pour apprendre l'anglais.

À Louise de Vilmorin et Jean-Jacques Rousseau, des TNI sont en cours de montage. Les prochaines installations auront lieu en 2009 dans les établissements suivants : Mme de Sévigné, Jean-Mermoz, Jules-Verne, Hélène Boucher.

Le câblage de chaque groupe scolaire va permettre de mettre les ordinateurs en réseau. Les élèves entrent de plein pied dans l'école du XXI<sup>e</sup> siècle. À l'étranger, des initiatives couronnées de succès Aux États-Unis, un projet éducatif dans l'État du Maine, baptisé Maine Learning Technology Initiative (MLTI), a consisté à équiper tous les étudiants de septième et huitième années (debut de l'école secondaire) de l'État avec des ordinateurs portables reliés à un réseau sans fil.

Ce qui représentait un total de **33.000** ordinateurs portables dans 240 établissements scolaires.

Lancé mi-2002, un premier retour sur expérience a été dressé : diminution importante des problèmes de discipline, moindre absentéisme, sentiment d'égalité en termes d'apprentissage entre élèves issus de familles aux revenus modestes et ceux en provenance de foyers plus aisés, travaux plus collaboratifs et interactifs en classe et... usage de la bibliothèque en hausse. source : JDnet

### **Le multimédia : une priorité affichée par l'Éducation Nationale**

L'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement primaire existe depuis longtemps. Par le passé, ces pratiques se sont appuyées sur l'engagement de certains enseignants, passionnés par l'aide des nouvelles technologies à la pédagogie. Elles ont été toujours encouragées par l'Éducation nationale au travers de nombreuses expérimentations ou actions pilotes.

Mais c'est la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005, qui a confirmé l'importance des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement en affirmant que " la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication " est la quatrième des 7 composantes du " socle commun de connaissances et compétences " qu'il devient indispensable d'avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire".

### ***Exemple de contenus pédagogiques pour les enseignants***

L'opération « USB » de l'Éducation Nationale a pour objectif de sensibiliser les nouveaux enseignants à une question pédagogique centrale pour les années à venir : l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Cette année, près de 50 000 clés seront distribuées en France pour toutes les disciplines du second degré et pour l'enseignement primaire.

Personnalisées par discipline ou niveau d'enseignement et par académie, ces clés doivent permettre aux nouveaux enseignants de découvrir des contenus numériques éducatifs.

Les ressources accessibles grâce à cette clé sont des exemples de la diversité de l'offre actuelle dans chacune des disciplines concernées et dans l'enseignement primaire. Elles ont été retenues, en étroite relation avec l'Inspection générale de l'Éducation nationale.